



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2016

Personne absente excusée ayant donné pouvoir : M. Julien POISSON, pouvoir à M. Martial VALENTIN.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 17/02/2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 17/02/2016 est approuvé à l'unanimité.

II – DELIBERATION : Délégation au Sydesl : M. Valentin est nommé délégué titulaire de la commune auprès du syndicat d'électrification de Saône et Loire, avec 12 voix pour, 0 contre et 1 abstention.

III - INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) **Renouvellement matériel** : Au terme du contrat de maintenance des photocopieurs de la commune, M. le maire présente au conseil deux offres de renouvellement sous forme de location ; le conseil se prononce favorablement à l'offre d'Equip'bureau pour la somme de 1 680 euros HT par an pour deux matériels neufs.
- 2) **Prévisions budgétaires** : Dans l'attente de la consultation de M. le percepteur pour vérifications, M. le maire présente une première version de sa proposition de budget communal et assainissement pour l'année 2016.

IV - COMPTES-RENDUS DE REUNIONS

- 1) **Commission Affaires Scolaires** : Un compte-rendu du Conseil d'école est présenté par la Commission des Affaires Scolaires, et un point est fait des demandes exprimées. Le conseil mandate la commission pour étudier les besoins en matériel numérique notamment.
- 2) **Commission Voirie** : La Commission présente les prévisions budgétaires de la Communauté de communes, qui fait état à ce jour d'un investissement supérieur cette année en termes de réfection de chaussée ; les chiffres seront précisés après le vote définitif du budget intercommunal.
- 3) **Commission Assainissement** : Le cabinet C3E, mandaté par le Conseil municipal, présente les différents éléments à prendre en compte pour statuer sur la révision de zonage d'assainissement collectif envisagée.

COMPTE-RENDU DU C.C.A.S. DU 06 AVRIL 2016

Personnes absentes excusées : M. Christophe REBILLARD – Mme Florence SAUVAGE – Mme Viviane SOUILLOT

I - DELIBERATION :

1) BUDGET CCAS 2016

Les membres du Centre Communal d'Action Sociale de l'ABERGEMENT SAINTE COLOMBE, après en avoir délibéré, par 6 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, votent le budget primitif de l'exercice 2016 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à **5 000 €**.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 AVRIL 2016

Personne absente excusée ayant donné pouvoir : M. Christophe REBILLARD, pouvoir à Mme Béatrice LETOURNEAU.

I - AFFAIRES COMMUNES AVEC LE C.C.A.S.

Le point est fait sur les événements à venir, à savoir l'organisation de la distribution des brioches (voir encadré dernière page), la cérémonie commémorative du 8 mai ainsi que l'accueil des nouveaux habitants et le repas des Anciens.

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE REUNION DU 30/03/2016

Le compte-rendu de réunion du Conseil Municipal en date du 30/03/2016 est approuvé à l'unanimité.

III - DELIBERATIONS

1) Vote du budget communal 2016

Monsieur le Maire propose d'adopter le **Budget Primitif de l'exercice 2016** et de fixer les taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, des Taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties et de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention accepte les propositions de Monsieur le Maire et adopte le **budget communal primitif 2016** qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : **967 998 €, dont 793 173 € en fonctionnement et 174 825 € en investissement.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention **décide d'augmenter les taux des quatre taxes de 2%** comme suit :

. Taxe d'habitation	:	19.32 %
. Foncier bâti	:	9.29 %
. Foncier non bâti	:	43.99 %
. Taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	:	22.06 %

2) Vote du budget assainissement 2016

Monsieur le Maire, propose d'adopter le Budget Primitif Assainissement de l'exercice 2016.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention accepte les propositions de Monsieur le Maire et adopte le **budget assainissement 2016** qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit : **178 647 €, dont 80 906 € en exploitation et 97 741 € en investissement.**

3) Vote au chapitre : Le conseil municipal précise que le contrôle des crédits se fera au niveau du chapitre concernant le budget 2016.

Le budget investissement est un budget prévisionnel qui sera affiné en séances de commissions.

4) Appel d'offre : M. le maire présente le rapport d'analyse d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres du service de restauration scolaire délégué par la commune. Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'offre proposée par la société Sud-Est Restauration de MACON (parmi 4 candidats) et autorise M. le maire à signer le contrat pour une période de deux ans.

IV – COMPTES-RENDUS DE REUNIONS :

1) Commission Assainissement : La commission présente son rapport d'analyse du zonage actuel, ainsi qu'une étude financière comparant le coût entre l'assainissement collectif et individuel (éligible à une subvention de l'Agence de l'eau), qui justifie une révision de zonage (en effet, le prix des travaux d'assainissement collectif est en hausse tandis que les subventions sont en baisse, alors que les techniques d'assainissement individuel ont largement évolué). Elle soumet au débat la faisabilité technique de l'une et l'autre solution, zone par zone, afin de mettre en lumière le rapport coût/gain en salubrité.

Le Conseil souhaite à la fois permettre aux administrés (dont le diagnostic est classé en priorité 1 de réhabilitation) d'être éligibles à la subvention, et maintenir un zonage collectif là où il demeure pertinent, sachant que la compétence « assainissement » passera aux mains de la Communauté de communes en 2020.

Plusieurs scénarii sont envisagés, qui visent tous à assurer une égalité de traitement entre les administrés, tout en privilégiant une amélioration globale des installations d'assainissement.

Le Conseil rendra sa décision lors de la prochaine séance.

V – INFORMATIONS DIVERSES :

- 1) Demande d'un particulier** : Le Conseil renvoie à la prochaine séance une demande d'un particulier concernant la location de la salle polyvalente pour activité professionnelle, le temps de recueillir les informations nécessaires à une prise de décision.
- 2) Pêche de l'étang** : Un bilan est dressé de l'ouverture de la pêche dans l'étang communal. Nous rappelons que depuis cette année, les cartes de pêche sont en vente en mairie ; il suffit pour cela de prendre contact avec le secrétariat.
- 3) Devis assurances** : Un devis a été demandé concernant les contrats d'assurances de la commune auprès d'un prestataire différent, suite à un démarchage.

INFORMATIONS DIVERSES

MANIFESTATIONS A VENIR

*** Samedi 30 avril 2016 : Opération brioches**

L'équipe municipale et les membres du CCAS iront à votre domicile vous proposer l'achat d'une brioche.

Les bénéficiaires récoltés alimentent le budget du C.C.A.S. pour les actions de solidarité, de lien social (ex : colis de Noël...).

*** Jeudi 05 mai 2016 : Marche gourmande** organisée par les **Amis de l'Ecole**

Départ entre 9h30 et 11h00 (parcours entre 6,5 kms et 12 kms)

Renseignements et inscriptions avant le 29/04/2016

en contactant Mme Beaujard 06.37.31.21.62 ou Salon Evasion Coiffure 03.85.96.83.86

REMISE A NIVEAU « CONDUITE SENIORS »

La Commission Personnes âgées de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse propose une action en partenariat avec la MSA et la Prévention Routière pour réactualiser les connaissances en matière de conduite de véhicule chez les seniors.

Six séances organisées à la salle polyvalente de l'Abergement Sainte Colombe pour une inscription de 20 euros les 6 séances.

15 places disponibles.

Dates des séances : 14 – 21 et 28 septembre 2016 et 5 et 12 octobre 2016

(dernière séance : date à définir)

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de mairie.

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE * SEPTEMBRE 2016

Les inscriptions à l'école, pour les enfants nés en 2013, auront lieu dans les locaux de l'école élémentaire

Lundi 2 mai 2016 de 08h00 à 18h30 auprès de Mme PICARD Valérie, Directrice de l'école.

Se munir du livret de famille, du carnet de vaccinations et d'un certificat de radiation provisoire (en cas de changement d'école)

CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI 1945

La municipalité invite l'ensemble de la population à la cérémonie dimanche 08 mai 2016 :

- 09 h 45 : Rassemblement devant la Mairie
- 09 h 50 : Départ du défilé
- 09 h 55 : Dépôt de gerbes au monument aux morts.

La Fanfare de St Germain du Plain participera à cette cérémonie.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité, à la salle polyvalente clôturera cette cérémonie.

PASSAGE SECTION VELO FOYER RURAL EPERVANS

La section vélo du foyer rural d'Epervans informe les habitants de l'Abergement Ste Colombe qu'elle traversa la commune le dimanche 22 mai 2016 lors de sa randonnée de printemps.